

Procédure OPCO Mobilités (ANFA)  
Demande préalable de prise en charge formation  
Pour les salariés

Extrait site internet de l'ANFA : « A compter du 1er septembre, OPCO Mobilités devient l'interlocuteur des entreprises et des salariés pour les contributions et les prises en charge de formation. »

1

Ouvrir le site de l'OPCO Mobilités,

<https://www.opcomobilites.fr/>

Et cliquer sur « **Accédez à votre espace entreprise** »



2

Puis cliquer sur « **Accéder à M-Gestion** »



## M-Gestion

M-Gestion est l'outil unique pour transmettre vos demandes de prises en charge.

→ Accéder à M-Gestion

3

Sur l'extranet OPCO Mobilités, vous avez 2 possibilités :

Vous avez déjà des identifiants OPCO M. (ANFA) :

- Entrer votre **adresse mail** et votre **mot de passe**,

Si toutefois vous avez oublié votre mot de passe :

- Cliquer sur « **Réinitialiser votre mot de passe** »,

Si vous n'avez pas de compte OPCO M. (ANFA) :

- **Cliquer sur « M'inscrire »**



Sur le formulaire, ne pas cocher les cases ci-dessous

Pour les entreprises adhérentes

- Autorise la prise en charge sur les versements volontaires des coûts pédagogiques non financés sur les fonds mutualisés d'OPCO Mobilités.
- Souhaite la subrogation de paiement\*

# SOIT DEMANDE PAPIER

**OPCO Mobilités**  
Plan de Développement des Compétences  
Entreprises de moins de 50 salariés  
Branches des Services de l'Automobile / Ferroviaire / RATP

### DEMANDE PRÉALABLE DE PRISE EN CHARGE 2020

**IDENTIFICATION**

Raison sociale: APE/NACE: IDCC:

Adresse: CP/Ville: SIRET: Téléphone: Effectif: E-mail:

**ORGANISME PRESTATAIRE - ORGANISME DE FORMATION**

Raison sociale: INSTITUT AD - AUTO DISTRIBUTION SIRET: 9 6 2 2 2 3 7 3 5 1 0 0 0 7 0  
Adresse: 21 DU CHAPOTIN - 445 RUE A. AMPERE CP/Ville: 94170 CHAPONNAY Téléphone: 04 78 96 13 84  
E-mail: opeinstad@auto-distribution.com N° de Déclaration d'Activité: 1 1 9 4 0 7 4 2 1 9 4

**ACTION DE FORMATION**

Institué: Date: du / / au / / Durée: heures. Coût pédagogique de l'action: 6 HT

**STAGIAIRE(S) (si l'action comporte plus de 6 stagiaires, complétez la liste sur un second formulaire)**

Nom - Prénom	CSP*	Sexe*	Date de Naissance	Niveau de Formation Initial*	Travailleur handicapé*	Type de contrat
	Vol	H F			oui non	
	Vol	H F			oui non	
	Vol	H F			oui non	
	Vol	H F			oui non	
	Vol	H F			oui non	

**Pour les entreprises adhérentes**

Autorise la prise en charge sur les versements volontaires des coûts pédagogiques non financés sur les fonds mutualisés d'OPCO Mobilités.  
 Souhaite la subrogation de paiement\*

**PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT**

- Programme de l'action
- Pour un bilan de compétences: copie de la convention tripartite
- Pour une VAE: copie de la convention

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e), (Nom Prénom) agissant en qualité de (Titre):

- Atteste que les stagiaires mentionnés dans ce formulaire ont bien le statut de salarié au sein de l'entreprise.
- Atteste que toutes les informations figurant sur ce formulaire sont exactes.
- M'engage à signaler par écrit à OPCO Mobilités, toute modification intervenant dans le déroulement de l'action dans un délai de 8 jours.

Cachet de l'entreprise:

Fait à: Le: / / 2020  
Signature:

Conditions de mise en oeuvre au verso >

1

Compléter le formulaire joint au mail, avec les informations concernant votre entreprise et le salarié qui va participer à la formation (partie : Identification, Stagiaire, Attestation sur l'honneur, tampon et signature).



Sur le formulaire, ne pas cocher les cases ci-dessous

Pour les entreprises adhérentes

- Autorise la prise en charge sur les versements volontaires des coûts pédagogiques non financés sur les fonds mutualisés d'OPCO Mobilités.
- Souhaite la subrogation de paiement\*

2

Mettre le formulaire de demande préalable de prise en charge dans une enveloppe, accompagné du programme de la formation. La demande par courrier doit partir à l'adresse suivante :

**Demandes de prise en charge**

**OPCO Mobilités**

**Service prises en charge**

TSA 21234

92197 Meudon Cedex

3

Vous recevrez, en retour, un accord de prise en charge, vous indiquant le montant accordé et les documents à fournir après la formation pour obtenir le remboursement.

**L'ECO-DIAGNOSTIC/ECO-ENTRETIEN DES VEHICULES THERMIQUES ET HYBRIDES**

7 Jours [14 heures]

INSTITUT AD

**Objectif**

- Décrire les normes de dépollution
- Etre capable d'analyser les gaz d'échappements sur les motorisations essence, diesel et hybrides
- Exploiter l'outil Easy Diag, afin d'être en mesure d'effectuer des analyses sur des véhicules particuliers
- Réaliser l'entretien courant de l'analyseur de gaz (remplacement des filtres et mise à jour du software)
- Etre capable d'effectuer un Eco-Entretien, ou juger des produits à utiliser en rapport à l'analyse de l'Easy-Diag

**Les bénéfices de la formation**

- Garantir la sécurité de l'opérateur lors des interventions de maintenance
- Améliorer l'efficacité lors de vos interventions
- Améliorer la satisfaction clientèle
- Réaliser l'activité d'Eco-Entretien en respectant les conditions de réalisation et la réglementation en vigueur

**Méthodes et moyens pédagogiques**

- 8 participants minimum à 12 maximum
- Pédagogie active et participative
- Diaporama d'animation et support stagiaire
- Support pour les exercices pratiques
- Véhicules équipés des systèmes anti-pollution, les procédures de vérification sur des composants des différents systèmes anti-pollution.
- Applications pratiques en atelier sur des véhicules équipés de boîtier générant des pannes, permettant ainsi de mettre le stagiaire en condition réelle.

**Compétences du formateur**

- Formateur spécialisé en pédagogie des adultes et techniques d'animation orientées objectifs
- Double compétence technique et pédagogique
- Expérimenté dans le domaine de la pollution des moteurs thermique, la motorisation et la réglementation associée.

**Modalité d'évaluation des acquis**

- Evaluation des acquis avant et après la formation.

**Public visé**

Mécanicien Spécialiste Automobile – MSA - Techniciens d'atelier automobile réalisant des interventions sur les systèmes de dépollution.

**Prérequis :**

- Connaître le principe de fonctionnement d'un moteur essence, diesel et hybride
- Réaliser les contrôles d'alimentation/contrôle des outils de mesures électriques
- Utiliser un outil de diagnostic et la documentation technique associée dans le cadre des opérations de l'activité quotidienne d'un atelier de réparation automobile